

Le Chenois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Octobre 2023 • n°6



*La culture,
une passion
commune*

Sommaire

POINTS FORTS	3
POINTS COMMUNS	5
INFORMATIONS OFFICIELLES	
CHÊNE-BOUGERIES	7
CHÊNE-BOURG	9
THÔNEX	11
ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ	12-14
ÉCONOMIE	15
AFFAIRES SOCIALES	16
SPORTS	17
CULTURE	18-19
REPORTAGES / ACTUALITÉS	20-23

Signification du système de couleurs

■ = Chêne-Bougeries ■ = Chêne-Bourg ■ = Thônex

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne - N° 6

Tirage: 18'000 ex. Editrice responsable: Marina Ardizzone-Cabitzo Rédaction: Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef) et Françoise Allaman (assistante de direction): redaction@lechenois.ch T. 022 349 24 81 Ont collaboré à ce numéro: Hervé Annen, Kaarina Lorenzini, Olivier Petitjean, Maelle Rigotti et Kelly Scherrer Publicité: pub@lechenois.ch Adresse postale: Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg Graphisme et mise en pages: Siska Audeoud, Hadès graphisme Impression: Atar Roto Presse SA Distribution: Direct Mail Company Prochaine parution: Journal + L'Extra: 29 novembre - 1^{er} décembre 2023

Le Chênois, un journal engagé dans la protection de l'environnement
Certification myclimate (imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de l'entrepôt de la Praille aux foyers chênois.



Photo de couverture: ©Maurizio Giuliani

ALERTÉS PAR LEUR APP MOBILE

Ils sauvent des vies à Genève



SAVE A LIFE

Stéphane en 4'36" à Carouge

Avocat et premier répondant Save a Life



SAVE A LIFE

Lisa en 3'57" à Plainpalais

Étudiante et première répondante Save a Life



SAVE A LIFE

Marco en 3'45" à Satigny

Pompier et premier répondant Save a Life

SAVE-A-LIFE.CH

Lors d'un accident cardiaque, chaque minute compte. L'application mobile Save a Life déclenche l'intervention immédiate des premiers répondants les plus proches. Tous en première ligne.

Avec le soutien de:



CŒUR DE LA TOUR
FONDATION POUR LA RECHERCHE
CARDIOVASCULAIRE



PUBLICITÉ



53^e BOURSE AUX MINÉRAUX DE GENÈVE

4 et 5 novembre 2023

Hôtel Ramada
Rte des Jeunes 12 (Stade Praille)
samedi 10h - 18h
dimanche 10h - 17h

www.lasgam.ch
info@lasgam.ch





Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE

dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

Avec le soutien de

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch






Magaly Pacifico

Massothérapeute agréée ASCA
Sur rendez-vous

Massage personnalisé	Massage Rose des Vents
Massage thérapeutique/sportif	Soin AromaTouch
Massage détente mains/avant-bras	Formatrice en massage

Pacifico Massage • Rue Antoine-Floquet 15 • 1225 Chêne-Bourg
079 132 53 98 • www.pacificomassage.ch

Atkido

Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch





G.BUSULINI

123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch



OPTIQUE THÔNEX
Depuis 1979

Tél. 022 348 26 10
www.optiquethonex.ch

Sortie des Aînés de Chêne-Bougeries en Gruyère

La traditionnelle sortie annuelle des seniors de la commune de Chêne-Bougeries, qui s'est déroulée sur deux dates, les 4 et 25 septembre derniers, a rassemblé plus de 300 personnes, ainsi que des membres du Conseil administratif et du Conseil municipal.

Cette année, les aînés sont partis à la découverte de la Gruyère, dans le canton de Fribourg, plus précisément à la chocolaterie Cailler de Broc. Son circuit interactif les a plongés dans l'histoire du chocolat, des Aztèques aux dernières innovations,

et a émoussillé leurs papilles de saveurs chocolatées.

A la suite de la dégustation, un délicieux repas leur a été servi au restaurant de l'Hôtel Cailler. Puis, un temps libre leur a permis de se promener et de profiter du splendide panorama du Val de Charmey avant le retour en fin d'après-midi en terres genevoises.

Bilan plus que positif pour tous les participants, heureux de partager une journée chaleureuse et remplie de convivialité, afin de tisser des liens entre contemporains.



Surprise aux archives!



Prendre un job d'été réserve parfois des surprises... Megan et Eulalie, toutes deux étudiantes à la HEG en information documentaire, ont été engagées afin de classer des dizaines de cartons. Au milieu des documents administratifs, elles ont eu le plaisir de découvrir de vieilles photos de Chêne-Bourg, représentant des rues, des bâtiments et des habitants. Elles ont également déniché une collection de fac-similés d'anciennes cartes de la région de Genève datant du XVI^e au XVIII^e siècle. Au-delà du plaisir de tenir entre ses mains des vestiges du passé chênnois, l'enjeu est maintenant de numériser ces collections et d'étudier le meilleur moyen de mettre en lumière ce patrimoine.

La rue de Genève mise au vert!

La Ville de Thônex se profile comme une collectivité à l'avant-garde des développements de projets urbains en adéquation avec les changements climatiques et ainsi rendre plus agréables des lieux particulièrement sensibles. Les projets et réalisations d'espaces verts dans les espaces collectifs ne sont plus seulement une nécessité qui permet de rééquilibrer une densification galopante, mais également une composante indispensable de la régulation des températures saisonnières qui sont devenues imprévisibles. Désormais ce que l'on avait pour habitude d'appeler les aménagements extérieurs, parents pauvres du projet trouvent toute leur place dès le premier coup de crayon et sont intégrés tout au long du processus évolutif retrouvant ainsi leurs lettres de noblesse.

C'est ainsi que la rue de Genève a gagné en verdure, grâce au travail du service de l'espace public de la Ville de Thônex!

Les jardiniers ont en effet réalisé une importante démarche de végétalisation de cette artère cantonale très bétonnée, en installant différents aménagements pour égayer la rue, la rendre plus verte et lutter contre les îlots de chaleur. Des planchers végétalisés ont été créés sur le bas de la rue de Genève, permettant aux passants de profiter d'un instant de répit à l'ombre sur des bancs, entourés de plantations. Ces installations ont été complétées de tonneaux de houblon, de pyramides florales, de pots suspendus aux coursives et de suspensions florales sur les mâts TPG répartis sur l'ensemble du tronçon. Ces aménagements ont été rendus possibles grâce à un important travail de concertation avec l'ensemble des parties concernées. Les autorités de la Ville sont allées à la rencontre des commerçants qui ont réservé un accueil favorable au projet, tout comme les régies qui n'ont pas hésité à donner les autorisations nécessaires à



la pose des pots suspendus. Enfin, l'ensemble de la démarche a bénéficié d'une autorisation de la part du Canton, malgré des contraintes techniques et temporelles importantes.

La Ville de Thônex étudie désormais la possibilité de reconduire la démarche l'année prochaine, les restaurateurs et les commerçants seront intégrés dans la démarche de concertation. Le succès rencontré auprès des habitants laisse toutefois présager l'envie de poursuivre ce projet de verdissage de la rue de Genève.

Centre de Santé
Belle-Terre
Pharmacie | Cabinets médicaux



NOUVEAU



Cabinets médicaux
Médecine interne générale
Podologie
Sage femme - Consultation en allaitement
Centre de prélèvements Unilabs
Rendez-vous en ligne: cmbelleterre.ch

Pharmacie
Herboristerie
Articles d'orthopédie
Espace Bébé-Maman
Consultation en pharmacie sans rendez-vous
Plus d'infos sur : pharmaciebelleterre.ch

7 place du Traité-de-Turin - 1226 Thônex | Pharmacie: 022 512 13 45 | Centre Médical: 022 512 13 40

**LE CHOIX
DES GENEVOIS !**



CAROUGE
BALEXERT
EUX-VIVES
PLAN-LES-OUITES

NOUVEAU À
CHÈNE-BOURG !

 **BIGNENS VINS**

webdesign: communication.ch

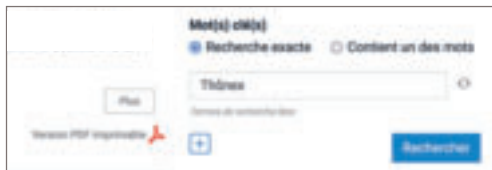
Enjeux énergétiques au cœur du Forum des entreprises

Chaque année, le Forum des entreprises réunit les entreprises chênoises pour aborder, le temps d'une soirée, une thématique spécifique utile à leur activité professionnelle. Cette année, l'événement s'intéressera à la question très actuelle des économies d'énergie. Sous la forme d'ateliers de discussion, les participants profiteront de la présence d'experts pour obtenir des conseils et des solutions applicables à leur société pour limiter leur consommation d'énergie et par conséquent les coûts induits.

L'édition 2023 du Forum des entreprises se tiendra le **jeudi 2 novembre à 19h à la salle des fêtes de Thônex**. Les entreprises de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries seront conviées à l'événement par courrier dans le courant de l'automne. L'événement est gratuit mais l'inscription est obligatoire.

Autorisations de construire : consultation en ligne (rappel)

Toutes les informations pour les autorisations de construire se trouvent dans la feuille d'avis officielle (FAO) du canton de Genève. Cette feuille est disponible sur internet fao.ge.ch et est régulièrement mise à jour. Il y a également la possibilité de faire une recherche par mot(s) clé(s) (voir exemple en illustration).



Permanence juridique 2023 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitantes et habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les jeudis :

- 2, 9, 16, 23, 30 novembre
- 7, 14, 21 décembre

Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h.
Tarif de la consultation : CHF 25.-, à régler **directement à la mairie lors de la réservation**. Plus de renseignements au T. 022 869 4110.

Promotions citoyennes des Trois-Chêne

Les Communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex organisent la 2^e édition conjointe des Promotions citoyennes des Trois-Chêne.

Cette année, les jeunes ayant atteint ou sur le point d'atteindre leur majorité civique sont attendus le jeudi 9 novembre, dès 18h00, à la salle communale Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries.

La participation à l'événement se fait sur inscription préalable, selon l'invitation reçue par courrier.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions, veuillez contacter le Service de la cohésion sociale et santé de la commune de Chêne-Bougeries au T. 022 869 17 82 ou service.social@chene-bougeries.ch

Médaille pour chiens

Jusqu'au vendredi 31 mars 2024

Tout détenteur de chiens devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2024
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide.

La médaille sera remise **même en cas de document(s) manquant(s)**. Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Nouveau propriétaire

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

Autres informations : www.amicus.ch

Vacances d'automne

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023.

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

■ **Devant la salle communale J.-J. Gautier**
Plusieurs mercredis par mois de 15h à 18h
Prochaines dates :

1^{er}, 15 et 29 novembre, 13 décembre

■ **Place Favre**

Tous les mardis de 15h à 18h, sauf les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août et 26 décembre (jours fériés et de fermetures annuelles)

■ **Place de Graveson**

Tous les vendredis de 14h à 17h, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle

Plus de renseignements :

T. 022 418 92 70, ou : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Chéquier Culture

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2023, les communes des Trois-Chêne offrent des chèquiers culture d'une valeur de CHF 60.- (6 x CHF 10.-).

A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2023.

Conditions d'obtention :

- Résider dans les Trois-Chêne
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Etre au bénéfice de subsides 1, 2 ou 3, ou 100% de l'assurance maladie
- Ne pas être étudiant-e

A retirer au guichet des mairies de Chêne-Bougeries (6 chèquiers) et Chêne-Bourg (6 chèquiers) ou au guichet communal de Thônex (15 chèquiers) contre pièces justificatives (attestation de subside d'assurance maladie du Service de l'assurance maladie + carte d'identité).

Renseignements :

ville-geneve.ch/chequier-culture



**Venez découvrir votre Pharmacie
SUN STORE Chêne-Bourg CEVA
avec un tout nouveau concept.**

Pharmacie SUN STORE Chêne-Bourg CEVA
Centre Commercial Migros Chêne-Vert
Place de la Gare 6, 1225 Chêne-Bourg

Votre cadeau
Une crème pour les mains Dermaforma offerte
en scannant le QR code et en répondant aux questions.

Exclusivement dans votre Pharmacie SUN STORE Chêne-Bourg CEVA.
Dans la limite des stocks disponibles.




Chez Véro Réflexo **Réflexothérapie Chromothérapie**

Détente ou thérapeutique
Pour tous les âges,
pour tous les maux
Infirmière, Agréée ASCA



54, avenue de Bel-Air
1225 Chêne-Bourg
076 615 32 38
chezveroreflexo.ch



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège **Pierre Meister**

Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement

25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

1978-2023
45 ANS

nos véhicules roulent au gaz naturel

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DÉPANNAGES**



Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80

**Pharmacie de
Chêne-Bougeries**



Ivan Hamsog, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE
OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards • TÉL. 022 348 56 06
e-mail: info@delbon.ch

**FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES**



PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries
Tel : +41 (0)22 736 46 96
info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch



Le Nouveau Prieuré
BCAS

Un établissement accueillant 144 résidents en lien avec une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs, le tout autour d'une place du village.

Établissement médico-social
Chemin du Prê-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Mōlan)
info@emstleprieure.ch - www.emstleprieure.ch

Notre café restaurant self-service est ouvert au public 7 jours sur 7 de 9h30 à 17h30.





Synthèse de la séance du Conseil municipal du 28 septembre 2023

Agrandissement de l'école de Chêne-Bougeries

Le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux de construction de l'extension de la centrale de chauffage à distance depuis la centrale de chauffe communale et d'accepter la constitution d'une servitude de passage de canalisation, à titre gratuit, sur la parcelle DP cantonal 2823, à Chêne-Bougeries, propriété de l'Etat de Genève, au profit de la commune. Un crédit de CHF 2'920'000.– TTC destiné à ces travaux a été voté.

Acquisition du mobilier et des jeux extérieurs pour les futures crèches EVE Vallon et EVE Challendin

Les crédits d'investissements pour la construction de ces deux crèches n'incluent pas les aménagements intérieurs et extérieurs, comme le mobilier adapté aux enfants, les petits électroménagers, les équipements de type poussettes ainsi que le matériel pédagogique tel que les jeux (intérieurs et extérieurs). Afin de garantir l'ouverture de ces deux structures d'accueil aux

dates planifiées et compte tenu des délais de livraison actuels, les commandes de ces équipements devront être effectuées au courant du premier trimestre 2024.

Le Conseil municipal a décidé d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 646'755.– TTC destiné à l'acquisition du mobilier et des jeux extérieurs pour les futures crèches EVE Vallon et EVE Challendin.

Acquisition de véhicules électriques pour les services extérieurs

Les services extérieurs disposent de trois véhicules thermiques qui nécessitent d'être renouvelés. D'une manière générale, ces véhicules sont vieillissants et engendrent des coûts d'entretien grandissants. En effet, sur les trois dernières années, ces coûts cumulés ont atteint près de CHF 60'000.–.

Compte tenu de ces éléments, la commune a souhaité remplacer ces trois véhicules. À cet effet, elle a publié, le 23 juin dernier, un dossier d'appel d'offres comprenant trois lots, un pour

chaque véhicule, selon l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Conformément à la politique communale de verdissement de son parc automobile, il a été demandé une motorisation 100% électrique pour ces trois véhicules. Le Conseil municipal a voté l'acquisition d'un véhicule Ravo 5 électrique série (lot 1) pour un montant de CHF 485'000.– TTC, ainsi que d'un véhicule Meili 1300 Beat électrique (lot 3) pour un montant de CHF 316'000.– TTC.

Informations complètes: chene-bougeries.ch/votre-mairie/conseil-municipal

Prochaine séance jeudi 16 novembre à 20h30. Toutes les séances ont en principe lieu à la Villa Sismondi, route du Vallon 4.

Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN)

Cartes journalières 1^{ère} classe

Un abonnement général au porteur, en 1^{ère} classe, sous forme de 365 cartes journalières pré-datées, vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif, lequel s'engage et soutient financièrement la sauvegarde du patrimoine lémanique.

Conditions d'utilisation

- cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements
- cartes valables uniquement le jour indiqué dessus
- aucune réservation
- offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries

Ces cartes sont disponibles au guichet de la mairie.

Informations complémentaires:

T. 022 869 17 17 - chene-bougeries.ch

Lien utile: cgn.ch

Mobilité douce – subvention TPG

La Commune de Chêne-Bougeries, en partenariat avec les Transports publics genevois (TPG), offre du 1^{er} janvier au 21 décembre 2023 une participation financière de CHF 200.– aux juniors (entre 15 et 24 ans inclus) et aux seniors (dès l'âge AVS), à faire valoir sur l'achat de votre prochain abonnement annuel. Tout se passe en ligne. Simple et pratique!

Pour plus d'informations:

webshop.tpg.ch/offre-commune
ou chene-bougeries.ch
Secrétariat de la mairie: T. 022 869 17 17

Carte journalière "commune" CFF

10 cartes journalières permettant de circuler en 2^e classe, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics, sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 45.– l'unité.

Conditions de vente

- Habiter ou exercer une activité professionnelle à Chêne-Bougeries
- Maximum de 6 cartes par mois par ménage
- La vente est également étendue, aux mêmes conditions, aux personnes domiciliées sur les communes d'Arve et Lac, la veille ou le jour même.

Aucune réservation, échange ou remboursement possibles.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières: chene-bougeries.ch

Cimetière de Chêne-Bougeries Renouvellements

Les familles qui ont des tombes de parents ayant été inhumés au cimetière de Chêne-Bougeries en 2003, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2023, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie, d'ici au 31 décembre 2023.

Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées devront être enlevés d'ici au 31 décembre 2023 après en avoir obtenu l'autorisation de la mairie. A partir du 1^{er} janvier 2024, la commune procédera à leur destruction et reprendra possession de l'emplacement.

Horaire d'hiver

Le cimetière est ouvert du 1^{er} octobre 2023 au 1^{er} avril 2024, de 8h00 à 17h00. Excepté le 1^{er} novembre (Toussaint): de 8h00 à 18h00.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voiron

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois d'août 2023:

Naissances: 54 • Mariages: 6 • Décès: 17

Plus d'informations sur notre site:
chene-bougeries.ch

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7



PFG
POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch



L'EMS Villa Mona Hanna dispose de deux lits UATR en chambre individuelle, séjour de répit temporaire motivé par un besoin du proche aidant ou un moment de vulnérabilité.

Villa Mona Hanna
Chemin Elienne-Chennaz 14
1226 Thônex

022 869 05 69
www.ems-lesresidences.ch

VILLA MONA
ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL



AMBROSIO S.A.
CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES

2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch

DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU
TRAITEMENT D'EAU

Tél. 022 349 85 77
www.ambrosiosa.ch

Espace O'DENZEN

Réflexologie
Bio Magnétisme
Massages
Flleurs de Bach
Reboutement
Chromothérapie

Thierry Droz
Masseur, Rebouteux,
Bio Magnétiseur
Agrégé A.S.C.A.

Rue Peillonex 32
1225 Chêne-Bourg
T. 079 406 18 49

**PRESSING
DU VIEUX-CHÊNE**

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Aquaclean
- Rideaux - voilages
- Blanchisserie
- Tapis
- Retouches

**TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ
EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELLS**

HORAIRES
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h00 – 14h00-18h30
Mercredi : 7h30-12h30 / Samedi et dimanche : fermé

1, rue de Genève – 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg
www.pressing-vieux-chene.ch

VISION

CENTRE VISION
VISION LASER
VISION CONTACT
VISION OPHTA

Place de la Gare 1 - 1225 Chêne-Bourg

Le Centre Vision :

Une équipe pluridisciplinaire composée de 4 ophtalmologues, 2 opticiens et 1 orthoptiste

- contrôles ophtalmologiques
- chirurgie au laser, myopie, astigmatisme et hypermétropie
- suivis spécifiques : glaucome, rétine, DMLA, cataracte
- consultation kératocône
- consultation en lentilles de contact
- consultation d'orthoptie, rééducation

Le centre est organisé afin d'accueillir les urgences.

Prise de rendez-vous :
022 860 80 60
ou via notre site internet
www.centrevision.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 19 septembre 2023

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants :

- La commune a reçu en date du 9 juin une **pétition d'habitants de la rue Jean-Pelletier** qui demandent une diminution de la vitesse à 30 km/h et signalent de nombreux embouteillages. Une réponse circonstanciée sera faite aux habitants, en concertation avec l'office cantonal des transports puisque cette route est cantonale.
- Depuis la rentrée scolaire, le **marché hebdomadaire** se tient le mardi de 15h à 20h.
- Cette année, seuls les enfants fréquentant le GIAP de la place Favre à midi ont été conviés au repas saucisses-salades. Dès l'année prochaine, tous les enfants des écoles inscrits au GIAP participeront à ce repas festif.
- L'organisation des "Quartiers Apéro" de la Maison de quartier "Le Spot" reprendra au plus tard le 1^{er} janvier prochain. Cet événement est mis en place afin de créer de la rencontre entre communiens pour lutter contre la solitude.
- Une **délégation des classes de 5P, 6P, 7P et 8P de Petit-Senn et De-Haller** a été reçue en juin dernier par le magistrat en charge de la cohésion sociale et par son service afin de faire une présentation de la mairie. Lors de cette rencontre, des demandes d'enfants ont été présentées et entendues par le magistrat, qui s'enquerra de la possibilité d'y donner suite, en fonction du budget et de la faisabilité.

- La commune de Chêne-Bougeries est associée à la manifestation "La Nuit est Belle" qui était déjà organisée en collaboration avec Thônex. Cette manifestation pourrait désormais être organisée à tour de rôle par les communes des Trois-Chêne.
- Suite au rapport d'analyse du service de la consommation et des affaires vétérinaires, le bassin Floraire sera à nouveau interdit de baignade.
- Le Conseil administratif remercie toutes les équipes communales qui ont œuvré au bon déroulement de la **fête du 1^{er} Août**, pleinement réussie.
- La sortie des aînés est agendée le 19 octobre; elle se déroulera sur le site du Papillorama à Kerzers (Chiètres) et se poursuivra par la visite du musée de l'aviation à Payerne.
- Une étude sera menée en 2023 concernant la **lutte contre les îlots de chaleur**. Sa mise en œuvre pourra être prévue lors du deuxième semestre 2024.
- Le Conseil administratif a validé le principe d'un **jumelage avec Goeschenen**.
- Les autorités cantonales, responsables du cheminement le long de la Seymaz, prient la population de bien vouloir l'excuser du délai de réalisation et la remercient de sa compréhension. Le projet prévoit la construction d'une rampe accessible à la mobilité douce et aux personnes âgées. Le chemin restera sur la même berge et sera ombragé.

Le Conseil administratif a également communiqué sur **l'avancement des travaux et chantiers en cours** (rue du Gothard 11, écoles, locaux des pompiers, rue de Genève 75, avenue de Bel-Air), ainsi que sur les opérations de **développement durable** et sur le **parc Gautier**.

Le Conseil municipal a :

- refusé le **crédit brut de CHF 27'000.- TTC destiné à l'achat d'un tracteur tondeuse John Deere X950R**, après avoir débattu des dimensions utilitaire, écologique et financière de cet investissement.

En fin de séance, des membres du Conseil municipal, de même qu'un habitant de la commune une fois la séance close, ont fait des observations et posé des questions concernant divers chantiers en cours sur le territoire communal, l'aménagement et la sécurité routière.

Informations complètes: chene-bourg.ch/seances/legislature-2020-2025/

Prochaines séances

Mardi 21 novembre et 19 décembre à 18h30
Mairie de Chêne-Bourg, rue du Gothard 13

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les communiens atteignant leur 90^e, 95^e et 100^e anniversaire.

Personnes qui célébreront leur 90^e anniversaire :

En octobre : Elsa I., Salvador R., Encarnacion G., Hélène B.

En novembre : Jacques Pierre Del D.

Personne qui célébrera son 95^e anniversaire :

En novembre : Suzanne R.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

La commune en ligne !

Pensez à vous abonner à notre Newsletter et à notre page Facebook !

Vous souhaitez recevoir chaque mois les nouvelles actualités de votre commune par email? Alors inscrivez-vous dès à présent à notre Newsletter sur notre site: chene-bourg.ch.

Vous pouvez aussi retrouver nos activités sur la page Facebook de la mairie: facebook.com/chenebourg

Et les actualités du Point Favre sur Instagram: instagram.com/point_favre

Objets encombrants : ne pas y mettre n'importe quoi !

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants.

Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un **ramassage mensuel des déchets encombrants**, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant:

le 14 novembre 2023 tôt le matin. Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt la veille au soir.**

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué chaque mois, soit le 24 octobre, les 14 et 28 novembre 2023.

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier

Événements d'état civil enregistrés du 04.08 au 18.09.2023 :

Mariages: 17 • Décès: 53

Reconnaissances: 10

Déchetteries-ecopoints


La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes les informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous: chene-bourg.ch/vivre-a-chenebourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915

Nous vous remercions de respecter le tri qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h00 à 20h00.

Plus d'informations sur notre site:
chene-bourg.ch

Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Mobile : 079 479 34 56

Nicolas et Alain Akar
e-mail : alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de 10h à 1h du matin
Service jusqu'à 22h30 - Parking assuré

Ecole Natation de Thônex

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'EFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding Nouveau!

Pensez à réserver au:
T.022 349 04 22
secretariat@ecolenatationthonex.ch www.ecolenatationthonex.ch




ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR PERSONNES ÂGÉES.
LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT.

Renseignements :
022.869.26.26 | info@marronniers.ch | www.marronniers.ch
9 chemin de la Bessonnette | 1224 Chêne-Bougeries (GE)

PATINOIRE SAISON 2023-2024

centre sportif sous-moulin
39, route de Sous-Moulin • 1226 Thônex
Parking: P+R Sous-Moulin

PATINOIRE

DU 28 OCTOBRE 2023 AU 24 MARS 2024

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

PATINAGE			
Lundi		13h30 - 16h30 ¹⁾	
Mardi		13h30 - 16h30 ¹⁾	
Mercredi		réservé aux clubs	
Jeudi		13h30 - 16h30 ¹⁾	
Vendredi		12h00 - 16h30 ¹⁾ (12h00-13h30 : 2/3 patinoire)	
Samedi		14h30 - 17h15 (dès 16h00: 2/3 patinoire)	
Dimanche		12h45 - 16h30 (12h45-13h45 : 2/3 patinoire)	

¹⁾ Pour s'assurer de la disponibilité de la patinoire, veuillez contacter l'administration du Centre Sportif Sous-Moulin (022 305 00 00 ou info@cssm.ch)

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 16h45)			
Tous niveaux	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
Parents-enfants (enfants jusqu'à 8 ans)	Dimanche	12h45 - 13h45	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche	16h45 - 18h00	

Vacances scolaires genevoises: horaires publics modifiés



TARIFS



① Patinoire info ☎ 022 305 00 99 ou www.cssm.ch/horaires - www.cssm.ch

Synthèse de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2023

Dans sa séance du 26 septembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les décisions suivantes :

1. Remplacement de véhicules de la compagnie des sapeurs-pompiers et de la police municipale

Le Conseil municipal a accepté deux crédits de CHF 360'000.– et de CHF 75'500.–, pour l'acquisition de deux véhicules pour la compagnie des sapeurs-pompiers et le remplacement d'une voiture de la police municipale.

Le premier montant voté permettra de faire face au vieillissement du parc automobile des pompiers. Ainsi, un véhicule de type Mitsubishi, acheté en 1999, plus adapté pour contenir la charge utile demandée par l'Office cantonal des véhicules et nécessitant un coût d'entretien disproportionné par rapport à son usage, sera remplacé par un fourgon de premiers secours de type Mercedes-Benz, plus compact et plus adapté à la configuration de la ville. Il permettra un usage polyvalent utile en cas de double intervention de la compagnie. Le second véhicule, un camion Berce dont la longueur devient

problématique dans les rues de la ville, sera remplacé par un véhicule de type Mercedes Vito, permettant le transport de troupe ou de la logistique lors des interventions.

Le second crédit de CHF 75'000.– visera à remplacer l'un des véhicules vieillissant du service de la police municipale – comptant aujourd'hui plus de 160'000 km au compteur – par une nouvelle voiture 100% électrique qui a déjà fait ses preuves auprès des polices municipales d'Onex, Lancy, Versoix et Carouge. Ce changement était devenu nécessaire en raison de l'utilisation quotidienne des véhicules de la police municipale, tant pour les déplacements des agents sur les différents sites de la commune, que pour le transport du matériel lors d'interventions ou encore pour les interventions urgentes sollicitées par la centrale d'engagement de la police cantonale.

2. Installation de panneaux photovoltaïques aux écoles Marcellly et Bois-Des-Arts et au centre de voirie

Le Conseil municipal a accepté un crédit de CHF 1'355'000.– pour équiper de panneaux photovoltaïques les toitures des écoles

Marcellly et Bois-Des-Arts et du centre de voirie. Le choix de ces trois bâtiments s'explique par leur consommation importante d'électricité, mais également par leurs grandes surfaces de toit qui pourraient être exploitées pour capter l'énergie solaire utile à leur propre consommation (avec une revente du surplus aux Services industriels de Genève). Ces installations permettront aussi aux véhicules électriques du service de l'espace public de la ville d'être rechargés gratuitement. Enfin, le montant permettra l'installation d'une pompe à chaleur pour chauffer l'eau sanitaire de l'école Bois-Des-Arts lorsque l'installation de chauffage est à l'arrêt. Ce crédit permettra la création de 2'598 m² de nouveaux panneaux ce qui portera au total de 7'804 m² sur les toits des bâtiments appartenant à la Ville, pour une production totale estimée d'environ 1'650 MWh par an, soit la consommation moyenne de 365 ménages.

Prochaine séance
Mardi 21 novembre à 20h00
Salle du Conseil municipal, av. Tronchet 13A

Thônex Live et Opus One présentent

47Ter, rap, pop

Jeudi 30 novembre à 20h00

Tarif unique: CHF 48.80

Disiz, hip-hop français

Vendredi 10 novembre à 20h00

Tarif unique: CHF 43.60

Ces concerts auront lieu à la salle des fêtes de Thônex. **Billetterie:** Ticketcorner.

Informations et renseignements:

T. 022 365 11 60 ou thonexlive.ch

Atelier écoresponsable

Mercredi 6 décembre, de 13h à 14h30,

un atelier éthique-écoresponsable est proposé à l'école Adrien-Jeandin pour apprendre à fabriquer un spray multi-usage. Il permet de faire découvrir de nouvelles habitudes de consommation et éviter le gaspillage.

Inscription: r.kierman@thonex.ch

Tarif: CHF 10.–

Permanences informatiques pour les seniors

La Ville de Thônex, en partenariat avec les TSHM et les jeunes de Thônex, propose des permanences informatiques pour les seniors, pour répondre à toutes les questions liées aux nouvelles technologies (tablette, téléphone portable, ordinateur). La **prochaine permanence** se tiendra le **jeudi 16 novembre de 14h à 17h** dans l'annexe de la salle des fêtes.

L'entrée est libre, pensez à prendre votre appareil et n'oubliez pas votre chargeur!

Plus d'informations: Service de la cohésion sociale de Thônex, Romana Bodenmüller, T. 022 869 39 28 - r.bodenmuller@thonex.ch

Subvention TPG

La Ville de Thônex offre une participation financière de CHF 100.– aux juniors et seniors domiciliés à Thônex pour l'achat ou le renouvellement de leur abonnement annuel unireso ou Léman Pass. Le **quota des subventions pour les abonnements TPG juniors et seniors a été atteint pour l'année 2023.**

Déchets et écopoints

La Ville de Thônex compte 15 écopoints sur l'ensemble de son territoire pour accueillir vos déchets. Ceux-ci sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h. Les écopoints sont fermés le dimanche et les jours fériés. **Depuis le 22 juillet, une fermeture physique des écopoints est réalisée le samedi à 19h jusqu'au lundi matin 8h.** Cette fermeture est également valable pour les jours fériés.

La levée des **encombrants** se fait :

- en zone urbaine : tous les jeudis
- en zone péri-urbaine : les 2^e et 4^e jeudis du mois

Les encombrants sont à déposer au même endroit que les ordures ménagères au plus tôt à partir de 20h la veille du passage. Le dépôt ne doit pas excéder 3m³ ni entraver le passage.

Le **centre de voirie** est ouvert les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer certaines catégories de déchets qui, en temps normaux, doivent être amenés au ESREC (Espaces de Récupération Cantonaux).

Prochaines dates d'ouverture:

21 octobre, 4 et 18 novembre.

Cimetière – avis d'échéance

Nous portons à la connaissance des intéressés que les tombes des personnes inhumées dans le cimetière de Thônex en 2003, ou dont les concessions ont été renouvelées jusqu'en 2023, arriveront à échéance à la fin de l'année.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la Mairie de Thônex, case postale 64 – 1226 Thônex, d'ici au 31 décembre 2023.

Le retrait des monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées, ne peut se faire qu'après demande d'une autorisation à la Mairie, conformément au règlement du cimetière. Ceux-ci devront être enlevés le 31 mars 2024 au plus tard. Passé ce délai, la commune procèdera à la désaffectation des sépultures.

Marc Kilcher,
Conseiller administratif délégué

plus d'informations sur notre site:
thonex.ch

■ Chêne-Bougeries vous encourage à planter des arbres...



Pour ombrager vos terrasses, embellir l'entrée de vos villas et immeubles, fournir quelques fruits de table et accueillir davantage de biodiversité dans vos jardins.

Garantir le renouvellement des arbres, tout un programme !

" +1000 arbres en dix ans à Chêne-Bougeries " : le nom de ce programme de plantation en dit long ! L'objectif est clair : augmenter la surface de la canopée de la commune pour les années à venir.

Le réchauffement climatique, observé ces dernières années, perturbe notre végétation et notamment les arbres, précieux garants de fraîcheur. En effet, la tendance climatique présente des périodes de végétation qui s'allongent. On observe des printemps de plus en plus précoces et des températures clémentes qui se prolongent à l'automne. La conséquence pour les arbres est que leur temps de repos hivernal est raccourci. À ce phénomène s'ajoute celui des étés de plus en plus caniculaires. Dans ces conditions, certaines essences bien représentées à l'état naturel dans nos régions s'affaiblissent, ne pouvant plus créer suffisamment de réserves. Des maladies, notamment dues

à des champignons, peuvent dès lors s'installer plus facilement. C'est le constat que nous faisons cette année avec les charmes (*Carpinus betulus L.*), qui, pour la plupart des spécimens, présentent un brunissement des feuilles en plein été.

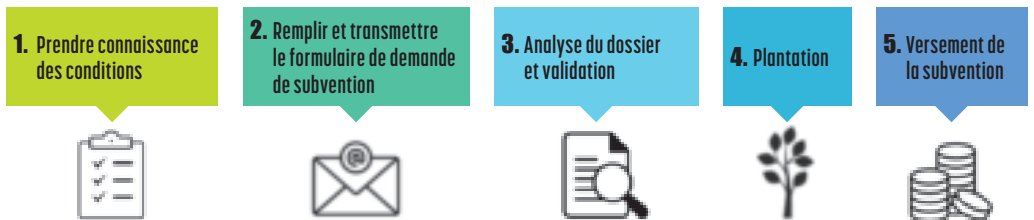
Plantations sur l'ensemble du territoire communal

Dans ce contexte, il est nécessaire de fixer des objectifs de plantation sur l'ensemble du territoire. Le programme " +1000 arbres en dix ans à Chêne-Bougeries " s'y attelle, avec de nombreuses plantations déjà réalisées et en cours sur l'ensemble du territoire communal.

Sur le domaine privé, le programme communal permet aux propriétaires de concrétiser un projet de plantation. Celui-ci a permis sur la saison de plantation automne 2022 / printemps 2023 de planter environ une centaine d'arbres dans des jardins ayant suffisamment de place disponible. Une fois ces arbres bien en place ils apporteront de la fraîcheur et favoriseront le développement de la biodiversité. Des bénéfices qui serviront à l'ensemble de la population.

Toutes les nouveautés et les conditions de participation sont disponibles sur chene-bougeries.ch/1000-arbres

Marche à suivre



■ Les Amis du Potager

La Commune de Chêne-Bougeries avait lancé un projet pilote de potager pour ses habitants. Une association s'est constituée en mars 2023 pour pérenniser ce beau projet rassembleur. Rencontre avec Sofia Afonso (présidente de l'association) et José De Oliveira (président-adjoint), habitants de la commune, cultivant tous les deux leur lopin de terre.

Quelle est l'histoire de ce potager ?

Le projet pilote initié par la Commune de Chêne-Bougeries a immédiatement eu du succès et attiré de nombreux curieux. Ensuite, nous avons aménagé le potager sur le terrain actuel autour d'une maison ancienne. C'est un magnifique endroit qui comporte notamment de nombreux arbres fruitiers. Nous sommes ici jusqu'à l'installation future de notre potager sur un toit. Nous sommes dix membres dans le comité de l'association que nous avons nommée Les Amis du Potager. Nous avons des profils différents et il y a une grande harmonie autour de ce projet. Nous nous entraisons, certaines personnes ayant des connaissances en jardinage plus poussées que d'autres.

Qu'est-ce qui vous a plu dans ce projet et vous a amenés au sein de l'association ?

C'est un projet fédérateur qui réunit de nombreuses personnes. Cela permet de vraiment connaître ses voisins auxquels on disait juste « bonjour ». Cela amène une vie dans le quartier, des discussions dans la rue ou des invitations chez les uns et les

autres. La solidarité est importante également : il faut s'occuper du jardin d'une personne absente ou avec un souci de santé notamment. Avoir un potager seul ne serait pas aussi intéressant !

D'où vient selon vous cet intérêt grandissant pour les jardins urbains et communs ?

Les gens ont besoin de créer du lien. De plus, la nature est apaisante dans ce monde stressant et même inquiétant parfois, lorsque l'on pense à des événements comme le Covid. Il est important d'avoir une activité agréable, qui permet de couper avec ce qu'il y a autour. Après le travail notamment, cela fait du bien de venir au potager et de laisser sa journée derrière soi.

Planifiez-vous des événements dans cet espace que vous avez à disposition ?

Nous organisons des repas et des rencontres sur le terrain et profitons pleinement du jardin. Nous avons par exemple préparé un apéritif pour la venue du maire, des Conseillers administratifs et de l'équipe du service des espaces verts de la commune de Chêne-Bougeries.

Que cultivez-vous dans ce potager ?

De nombreux légumes, des melons et même des pastèques. On a eu un été très chaud, donc cela a bien poussé ! Nous cultivons également des choux frisés ou des tomates cœur de bœuf. Cette année, on a beaucoup de courges et de salades également. Comme il y a des légumes en abondance, on peut en donner autour de nous et cela profite à beaucoup de monde.

Quelle serait votre recette idéale à réaliser avec le contenu du potager ?

Une bonne ratatouille ! On a un beau mélange de légumes à disposition. On peut aussi concocter une parmigiana avec nos aubergines...

Avez-vous des projets pour la suite en rapport avec ce jardin ?

Nous souhaitons trouver un espace pérenne. Nous parlions l'autre jour de la possibilité d'installer des ruches et de se former à l'apiculture, pour les personnes intéressées. Nous aurions l'envie aussi, si la surface de futurs terrains le permettait, de cultiver pour des familles modestes.

Propos recueillis par Hervé Annen

■ Cohabiter avec des renards dans son jardin

Les renards sont fréquents à Thônex souvent en visite dans les jardins, en milieu rural ou urbain. Peu susceptibles de provoquer une perturbation, ils présentent une cohabitation harmonieuse avec les Thônésiens et la biodiversité.



©Wallner/Pixabay

d'habitations. Ils profitent ainsi des jardins qui leur offrent un habitat confortable; les renards peuvent ainsi y construire leurs tanières particulièrement appréciées par les futures mamans renards en période de reproduction (mars-juillet) qui pourront élever leurs petits renardeaux sereinement bien protégés des éléments extérieurs.

D'ailleurs, si vous constatez la présence d'un terrier dans votre jardin, vous ne devez pas intervenir car cela est puni par la loi. Les renards et leurs petits ne sont généralement pas agressifs et leur présence pourrait au contraire permettre d'assister à de jolis moments de jeux entre renardeaux dans les jardins.

Quelques précautions

Seuls leurs excréments qui marquent leur territoire peuvent évidemment procurer quelques contrariétés. Dans ce cas, il est vivement conseillé de recouvrir les bacs à sable ou fermer les parcelles avec du grillage. De plus, il est important d'être attentif

au fait que les excréments du renard sont susceptibles de transmettre l'échinococcose (un ver parasite) en cas de contact. Il est donc conseillé de :

- se laver les mains à la fin des activités dans le jardin;
- traiter régulièrement les animaux domestiques contre l'échinococcose;
- laver soigneusement tous les fruits et légumes provenant des cultures privées;
- récupérer les excréments de renard dans un sac en plastique et de les jeter avec les ordures ménagères.

Si vous constatez que les matières fécales commencent à poser problème, nous vous recommandons de :

- supprimer les sources de nourriture potentielles;
- retirer tout ce qui pourrait faire office de jeux pour les renards;
- éliminer les abris potentiels.

Rebecca Kierman

Les renards se nourrissent de petits mammifères, mais aussi de produits alimentaires provenant des ordures qui se trouvent souvent à proximité des lieux

■ La lutte contre le moustique tigre se poursuit

Thônex a été particulièrement touchée par la présence de moustiques tigres cet été. Des mesures peuvent être prises pour limiter leur propagation et les efforts devront se poursuivre pour éviter une aggravation de la situation l'année prochaine.

L'été s'est terminé, emportant avec lui le soleil et la faune que nous affectionnons tant... Sauf peut-être le moustique tigre que nous ne sommes pas pressés de revoir de sitôt! Cette espèce envahissante s'est fait connaître en marquant ses victimes d'une piqûre désagréable. Même si elle n'est pas plus douloureuse qu'une piqûre de moustique ordinaire, les réactions cutanées peuvent sembler plus graves, sachant que ces insectes reviennent piquer plusieurs fois.

Le moustique tigre trouve son habitat dans les zones urbaines et plus précisément dans les petits plans d'eau stagnants artificiels: bassins, arrosoirs, cheneau obstrué, tonneau de récupération des eaux de pluie, etc. Plus petit que les espèces habituelles de nos régions (environ 5 mm), il possède des rayures noires et blanches le rendant facilement reconnaissable et pique aussi durant la journée.

Etre capable de reconnaître cet insecte et son habitat est la première étape pour limiter sa propagation. Aussi, il est important de suivre quelques conseils :

- éviter de laisser des objets pouvant retenir de l'eau à l'extérieur (pots de fleurs et arrosoirs en cas de pluie par exemple);
- vider les réservoirs d'eau ou les couvrir;
- préserver les habitats humides naturels (étangs) qui attirent une biodiversité susceptible de s'attaquer à cette espèce et de la neutraliser. Les moustiques tigres ne s'y reproduisent pas;
- ne pas utiliser de pesticides de manière indiscriminée qui n'ont souvent aucun effet sur les moustiques tigres eux-mêmes, mais plutôt sur leurs prédateurs.

Les moustiques tigres sont prolifiques en été et atteignent des densités maximales en fin d'été, avant de décliner. Cependant, les œufs pondus en automne peuvent résister à de longues périodes de sécheresse et de froid pour éclore au printemps de l'année suivante. Vous pouvez signaler la présence de moustiques tigres sur moustiques-suisse.ch

Cet été, dans le cadre d'un essai pilote, le Canton a traité plus de mille bouches

©www.ge.ch/moustique-tigre



Femelle moustique tigre

d'évacuation des eaux à Thônex avec un larvicide biodégradable qui bloque la reproduction du moustique tigre. Appliqué fin août, ce traitement devrait limiter la gêne en automne et surtout le nombre d'œufs présents l'année prochaine. Les efforts devront être décuplés en 2024, pour éviter que la situation empire.

R.K.

+ d'informations

www.ge.ch/moustique-tigre

■ Les coupeurs suisses de Chêne-Bourg

En automne et en hiver, la voirie de Chêne-Bourg, plus que jamais, tourne à plein régime. En fait de voirie, il faut parler en réalité du Service de l'environnement et du domaine public communal, tant ses attributions sont larges et variées. La dizaine d'hommes et la jeune apprentie qui le composent accomplissent un travail essentiel.



« La cohésion et l'esprit de groupe sont la base de mes exigences. Ici, tout le monde doit pouvoir à peu près tout faire, même si bien sûr chacun a ses spécialités » : le chef du service, Bertrand Longchamp, 30 ans de service à son compteur, plante le décor. L'efficacité du travail passe par la complémentarité mais aussi la capacité de chaque employé à pouvoir se substituer ou donner un coup de main à un collègue en cas de besoin.

Une visite au QG du service, au 23 chemin de Floraire, permet de constater l'abondance et la diversité de l'équipement et du matériel à disposition : de l'atelier de réparation aux mâts de drapeaux en passant par les bancs en bois, les nichoirs, les saleuses et les balayeuses, l'éventail est large. A l'image des tâches à accomplir : entretien des espaces verts, du cimetière et des espaces gris (routes), décors de Noël, ramassage des 300 poubelles réparées sur la commune, balayage des rues,

déneigement et salage, Voie verte, arrosage, plantation bisannuelle, logistique pour les manifestations communales... Il ne manque guère que le traitement des déchets ménagers qui, lui, est sous-traité à une entreprise.

Animaux blessés

« Cette variété fait aussi l'intérêt du travail », relève Bertrand Longchamp. Lui-même horticulteur-paysage et contre-maître-paysagiste de formation, il compte dans son équipe des jardiniers et des cantonniers multitâches, formés comme mécaniciens par exemple. Evidemment, à force d'être sur le terrain, parfois jour et nuit comme lorsqu'il s'agit de déneiger et de saler durant l'hiver, l'équipe développe un sens de l'observation acéré. Il arrive aux employés de récupérer des animaux blessés, comme cette chouette tendrement photographiée que nous montre Bertrand Longchamp et

qui a été acheminée au Centre ornithologique de réadaptation de Genthod.

« Nous avons aussi installé 120 nichoirs dans la commune. Ils affichent un taux d'occupation de 80% », se félicite le chef de service. Parfois, il arrive aussi que ces nichoirs soient habités par des écureuils, qui ont chipé la place aux oiseaux.

Le grand défi, actuellement, est de gérer le surcroît de travail constitué par l'aménagement du nouveau cœur de la cité, autour de la gare et du nouveau centre Migros. Cet espace, qui était jusqu'à présent de la responsabilité du canton, est désormais de la compétence de la commune. Il représente pas moins de 15% de la superficie communale.

Un septième de la surface de Chêne-Bourg en plus à embellir, aménager, façonner, réenchanter. Un grand et joli défi pour ces hommes et leur apprentie !

Olivier Petitjean

■ Une plateforme pour inciter à la biodiversité

Depuis le début du mois d'octobre, la Ville de Thônex participe au projet pilote "1001 Jardins", mené en collaboration avec le canton de Genève. Celui-ci vise à inciter et aider les Thônésiens à développer des projets en faveur de la biodiversité dans leur jardin ou sur leur balcon. Une plateforme informatique a ainsi été mise en ligne sur le site de la ville pour permettre aux habitants de bénéficier de conseils et d'éventuelles subventions pour réaliser des projets pour rendre leur habitation plus vivante.

A travers ce site, les citoyens peuvent indiquer leurs souhaits pour créer de nouveaux aménagements ou favoriser l'habitat de petits animaux. A la réception de la demande, le service de l'espace public de la Ville de Thônex s'engage à accompagner les habitants, en leur fournissant les conseils utiles pour la réalisation d'un tel projet, ou en les redirigeant vers des associations ou sociétés spécialisées. Une mise en contact avec le Canton est

également proposée pour permettre de profiter des subventions existantes, mais souvent peu connues.

Réservée exclusivement à la population thônésienne durant la phase test d'une année, la plateforme "1001 Jardins" sera ouverte par la suite à l'ensemble des habitants du canton.

Emilie Fischer

+ d'informations

thonex.ch/que-faire-a-thonex/envie-de-nature/1001-jardins/

La Migros inaugure son nouveau centre commercial à Chêne-Bourg

Le 14 septembre dernier, la Migros a fêté en grande pompe l'ouverture de sa nouvelle galerie commerciale Chêne-Vert, à Chêne-Bourg. Située juste à côté de la gare, elle remplace à présent la Migros de l'avenue Bel-Air, désormais fermée.



C'est avec une petite larme à l'œil que les Chênois ont dit adieu à la Migros de Chêne-Bourg, ouverte en 1969 à l'avenue de Bel-Air. Sa remplaçante a pris place quelques mètres plus loin, à côté de la gare. Inaugurée le 14 septembre, une fête officielle s'y est déroulée, afin de commencer joyeusement cette nouvelle aventure.

Une grande fête d'ouverture

Les Conseillers administratifs et municipaux de Chêne-Bourg ont répondu présents à cette belle fête d'ouverture, ainsi que le personnel de Migros Genève et

de nombreux autres invités. Tous étaient là pour visiter les nouveaux locaux de la galerie commerciale, et écouter les discours de bienvenue.

Après 4 ans de travaux, l'ancien Brico de Chêne-Bourg accueille la nouvelle Migros, ainsi que plusieurs autres commerces. Beatriz de Candolle, maire de Chêne-Bourg, a parlé avec enthousiasme du nouveau quartier de la gare, de son évolution, et de la volonté de la commune d'en faire un véritable lieu d'échange.

Quelques rappels historiques sur le passé de la commune ont mis en évidence ses liens de longue date avec la Migros et la gare, qui se resserrent encore aujourd'hui.

Une nouvelle galerie marchande

La galerie commerciale Chêne-Vert accueillait à son ouverture 7 enseignes, et abritera, à terme, 18 commerces. On y trouve pour l'instant la Migros, avec sa filiale de restaurant, ainsi qu'une pharmacie, une cordonnerie, un kiosque, une onglerie, un Optic 2000, un marchand de

vin, une sandwicherie et un laboratoire d'analyses médicales.

La galerie possède également un parking, est accessible à pied, en transports publics, et a même un accès direct depuis le CEVA!

Volonté écologique

Avec l'ouverture de son 10^e centre commercial, la Migros entreprend plusieurs démarches écologiques, avec une réflexion axée sur l'avenir. Premièrement, elle favorise la mobilité douce, avec ses accès nombreux pour les piétons, cyclistes et usagers des transports publics. Ensuite, elle propose plusieurs produits régionaux, avec la marque de garantie GRTA. Et enfin, une nouveauté pour la Migros de Chêne-Bourg: celle-ci propose aussi désormais un rayon "Bio en vrac", avec des produits sans emballages.

Maelle Rigotti

+ d'informations

geneve.migros.ch/fr/centres-commerciaux/chene-vert.html

45 minutes pour votre projet d'entreprise

La Commune de Chêne-Bougeries est marraine de l'association GENILEM, laquelle a pour but d'aider les entrepreneuses et entrepreneurs à bâtir des entreprises innovantes, viables, et impactantes dans tous les secteurs d'activité.

Dans le cadre de ce partenariat et à la suite de la soirée entrepreneuriale qui s'est tenue le 10 octobre dernier, GENILEM tiendra deux permanences ouvertes à tous les habitants de la commune de Chêne-Bougeries ayant une idée ou entreprise déjà créée, et souhaitant faire le point sur leur projet.

Intéressé ?

Ce rendez-vous personnalisé de 45 minutes vous permettra de présenter votre (future) société et d'échanger sans risque sur la compréhension, l'attrait et la cohérence de votre projet. Une occasion unique de discuter avec un spécialiste en création et développement d'entreprises et de bénéficier de ses conseils, proche de chez vous. Vous repartirez avec un diagnostic de votre projet, ainsi qu'un plan des prochaines étapes à accomplir.

Informations pratiques

Permanences le jeudi 2 novembre de 11h à 14h
et le mardi 7 novembre de 17h à 20h
Villa Sismondi - route du Vallon 4
Prestation gratuite, inscription obligatoire sur
bit.ly/genilem-chene-bougeries



MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DU TERROIR
Produits locaux et animations
LES MARDIS DE 15H À 19H [hiver] / DE 15H À 20H [été]
PLACE FAVRE

■ Voyage des aînés 2023 : (Ré)cap sur l'Occitanie !

Se dépayser tout en nouant des liens avec les habitants et habitantes de son quartier? C'est la promesse du voyage des aînés, organisé chaque été par la commune de Chêne-Bourg. Au programme : excursions, culture et détente!



Du 5 au 10 juin 2023, ils étaient une quarantaine à quitter Chêne-Bourg pour les terres occitanes, accompagnés du Conseiller administratif Philippe Moser. Pendant six jours, les seniors ont découvert les beautés de la région, du Cap d'Agde au canal du Midi en passant par la cité de Carcassonne ou encore la forteresse de Salses. Parmi les voyageuses, Monica Poirinell est rentrée particulièrement enthousiaste: « Quand je reviens de

ce voyage, je suis toujours très contente et j'en parle à tout le monde! La commune nous fait un très beau cadeau ».

Découvrir de nouvelles destinations

C'est la troisième fois que la jeune retraitée se laisse convaincre, avec son mari. Outre l'organisation « au top », elle apprécie les destinations choisies par le service de la Cohésion sociale, des endroits qu'elle n'avait pas encore visités et qu'elle a aimé

découvrir. Cette année, elle a particulièrement été impressionnée par le canal du Midi, grâce aux explications du guide sur le fonctionnement des écluses. Malgré un programme riche, l'organisation sait aussi être flexible: « Ce que j'apprécie aussi, dans ces voyages, c'est qu'il y a toujours la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de faire une journée de pause à l'hôtel. On se sent libre ».

Un esprit de solidarité

La retraitée avoue faire partie des plus jeunes, mais « il faut des jeunes pour être avec des plus âgés! Dans ces voyages, on ressent beaucoup de bienveillance. Personne ne nous oblige à aider les plus anciens, mais pour moi l'esprit de groupe est vraiment important ». D'année en année, le couple a aussi le plaisir de retrouver des habitués. Quand on lui demande si l'ambiance était joyeuse, Monica, l'œil malicieux, ponctue en souriant: « Ah oui, on a bien rigolé! » Rendez-vous est donc pris pour le prochain voyage des aînés en 2024.

Marie-Sophie Péclard

■ A la découverte de la ferme en pleine ville !

Une ferme urbaine éphémère s'installera à Thônex pendant les vacances d'octobre. Grâce à la présence de nombreux animaux et acteurs du monde agricole, cet événement permettra au public de se reconnecter à la nature à deux pas de chez lui.

Cette année, pour les vacances d'octobre, les familles n'auront pas besoin de se déplacer à la ferme pour découvrir un environnement fascinant, c'est la ferme qui viendra à elles ! Du mercredi 25 au dimanche 29 octobre, une ferme urbaine éphémère sera installée au parc François-Auguste Châtrier (anciennement place de fêtes de la Mairie), en présence de nombreux animaux et activités en lien avec la nature et l'environnement.

Les petits, mais aussi les grands, pourront profiter de cette installation temporaire exceptionnelle pour aller au contact de vaches, cochons, moutons, lapins, poules, chèvres, poneys, canards et oies et découvrir les soins et besoins de ces animaux. Et parce que le monde de la ferme ne s'arrête pas au milieu agricole, mais bien à la question de l'environnement au sens large, d'autres animations seront proposées: visites de serres et de vergers, construction d'hôtels à insectes, pressage de son propre jus de pomme, déco-

ration de courges, roue à traction humaine ou encore contes et jeux seront proposés tout au long de l'événement par des associations et partenaires spécialisés.

Rôle pédagogique et social

Plus qu'un événement visant à animer la vie communale, cette installation aura pour mission de rapprocher les habitants de la nature et rappeler le rôle essentiel que cette dernière joue dans notre vie quotidienne, même lorsque l'on vit en ville. « Certains enfants n'ont pas ou peu l'occasion de côtoyer l'univers agricole en raison de leur cadre de vie très urbain, explique Bruno da Silva, Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale. A travers ce projet, nous souhaitons offrir à la population la possibilité de se reconnecter de manière facile et directe à la nature, tout en offrant une sensibilisation ludique et pédagogique aux questions environnementales et aux comportements durables ». Véritable connexion entre la nature et la ville, cette



Bruno da Silva, Conseiller administratif, et Serge Gonin, le producteur des courges qui seront utilisées lors de l'événement.

ferme urbaine offrira une alternative d'activité originale à tous ceux qui ne partiront pas durant les vacances scolaires.

Emilie Fischer

Programme complet

thonex.ch/agenda/ferme-urbaine/

Tennis : les courts restent ouverts au TC3C

Il reste des places, il serait dommage de ne pas en profiter. Le Tennis Club Trois-Chêne (TC3C), bien que déjà joliment fréquenté, a encore un peu de marge pour accueillir des membres adultes et des participants à ses stages estivaux.

« Chez les jeunes, pour l'école de tennis, nous devons refuser du monde chaque année mais il nous reste des capacités chez les adultes », explique Franco Serena, président du TC3C, club qui compte près de 550 membres et semble couler des jours paisibles dans son bel écrin du Centre Sportif Sous-Moulin. A disposition, cinq courts superbement entretenus, dont deux peuvent être abrités par une bulle gonflable durant l'hiver.

Particularité : les réservations de courts, que ce soit pour les membres ou les invités (les non membres des communes des Trois-Chêne paient 30 francs l'heure, les externes, 40 francs), se font impérativement sur place. « Il n'est pas possible de réserver par internet. Ainsi, les joueurs sont incités à venir un peu en avance, ce qui favorise les échanges et les contacts entre membres tout en garantissant, en principe, que la réservation sera bien honorée », explique Grégoire Favet, responsable des tournois au sein du club. Le TC3C organise plusieurs tournois durant l'année et aligne huit équipes, dont des féminines, en interclubs. Il ne compte



Trois piliers du TC3C : le président Franco Serena, la secrétaire Christine Zaugg et Grégoire Favet, membre du comité (de g. à dr.).

pas de joueur d'élite mais a pour vocation notamment de former les enfants et adolescents, sous la houlette de sept moniteurs J+S et de deux professeurs de tennis, Gwenaël Gueit (ex-524^e joueur

mondial) et Nicolas Merle. Et, aussi, de permettre aux adultes des trois communes de s'adonner à leur passion, de la façon la plus conviviale possible. Sans oublier les seniors, maîtres des courts les jeudis matins.

Les stages estivaux – la saison est passée mais on peut déjà songer à réserver pour la prochaine – durent une semaine, à raison d'environ une heure et demie chaque soir. Ils sont ouverts à tous, pour tous les niveaux. Les tarifs (sur tc3c.com) sont très accessibles,

ce qui ne va pas de soi dans le monde de la petite balle jaune. Et pour ceux ou celles qui hésitent encore, le club-house est très accueillant !

Olivier Petitjean

Mérite Sportif des Trois-Chêne 2023 : appel aux candidatures

Vous avez eu connaissance d'un exploit sportif, d'une performance au niveau national voire international – un succès méritoire devrait selon vous être honoré ou encore vous fréquentez ou côtoyez une personne qui s'investit sans compter dans un club ou dans la promotion bénévole d'un sport – nous ne pouvons que vous encourager à déposer un dossier à l'attention de la Commission Mérite Sportif, chargée d'examiner les postulations.

Les critères du règlement du Mérite Sportif des Trois-Chêne sont les suivants :

Catégorie Mérite Performance Individuelle ou en Equipe (résultat remarquable obtenu en 2023 et attesté officiellement), sont concernés :

- des sportifs pratiquant un sport individuel :
 - habitants d'une commune chênnoise ;
 - ou
 - affiliés en tant que membres actifs, après d'un club formateur chênnois,



l'année où la performance a été réalisée.

- une ou plusieurs équipes d'un club chênnois.
- un ou des sportifs chênnois, ayant obtenu une distinction en double ou en équipe, dans une discipline non pratiquée dans les Trois-Chêne ou dans une structure de niveau supérieur, n'existant pas dans les communes chênnoises.
- toute personne ou équipe ayant accompli une performance ou un exploit sportif dans les Trois-Chêne,

même sans être domiciliée dans les communes chênnoises, peut également postuler pour cette catégorie de récompenses.

- pour l'ensemble d'une longue et prestigieuse carrière sportive de haut niveau (ne s'applique pas à de jeunes espoirs).

Catégorie Dévouement :

- Toute personne, domiciliée dans les Trois-Chêne, ayant fait preuve d'un dévouement particulier ou d'une attitude exemplaire servant la cause du sport, peut être proposée au « Mérite ».

Le **déla**i de reddition des dossiers (formulaires et annexes requises) dûment complétés, est fixé au **15 janvier 2024**. Les candidatures sont enregistrées via notre site internet : cssm.ch ou peuvent être envoyées par courriel à notre secrétaire : info@cssm.ch

Conseil Intercommunal,
Commission Mérite sportif

Au programme dans les Trois-Chêne

- **Les Mademoiselles**
Samedi 21 octobre à 20h00
Voyage musical au cœur des années folles
Espace culturel du Bois-Des-Arts
thonex.ch/billetterie
- **Sofa**
Samedi 4 novembre à 20h00
Café-théâtre, par Théâtrochamp
Espace culturel du Bois-Des-Arts
thonex.ch/billetterie
- **“Et Jules”, concert de l’Orchestre des Trois-Chêne**
Dimanche 5 novembre à 17h00
Œuvres de Jules Massenet.
Direction, Arturo Corrales. Violon, Bianca Favez. Concert offert par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.
Entrée libre
Salle communale J.-J. Gautier
o3c.ch
- **Présentation littéraire**
Mardi 7 novembre à 18h00
Œuvres de Christelle Lebel et Anne Bandle, lecture et musique
Entrée libre
Salle communale J.-J. Gautier
chene-bougeries.ch
- **PrismE**
Jeudi 9 novembre à 20h00
Dans un style jazz moderne européen, baigné de diverses influences musicales (pop, musique classique), PrismE vous fera voyager dans son univers contemplatif, aérien et poétique.
Point Favre
pointfavre.ch
- **Conférence Jean-Jacques Gautier : guerre et torture**
Mardi 21 novembre à 19h30
Intervention du Pr Robert Roth, président de l’association pour la prévention de la torture. Conférence et débat interactifs.
Entrée libre
Salle communale J.-J. Gautier
chene-bougeries.ch
- **Par le Moi**
Mercredi 22 novembre à 15h
Un spectacle musical de prévention contre le harcèlement scolaire et la violence, créé par Sonia Grimm & Steve Tineo
Point Favre
pointfavre.ch

10 ans de culture à Thônex

La saison culturelle de Thônex souffle sa dixième bougie cette année, l’occasion de revenir sur ce qui a constitué l’agenda artistique de la commune et de célébrer une décennie lors d’une soirée prévue pour le 25 novembre prochain.



Un espace pour la saison culturelle

Il y a dix ans, la culture s’invitait à Thônex, à la salle des fêtes. Ce grand espace propice à certains types d’événements ne permettait cependant pas à d’autres genres de représentations de trouver leur public. Il manquait alors “une forme d’intimité”, un lien entre l’artiste et son public. Le Conseil administratif prend alors la décision d’aménager la salle du Bois-Des-Arts. Fin 2015, les aménagements techniques et acoustiques sont terminés et l’Espace culturel est inauguré le 1^{er} janvier 2016. « Au fil des ans, l’Espace culturel du Bois-Des-Arts s’est fait un nom pour se positionner comme un lieu de rendez-vous pour les amateurs de culture dans la région, souligne Martine Küng, responsable du service culturel. Et ceci a aussi été possible grâce à la culture de proximité que nous avons mise en place, proposant des spectacles de qualité à des tarifs accessibles. »

Une culture vivante

Aujourd’hui, les propositions des artistes sont nombreuses ; la salle des fêtes, bien installée dans le paysage culturel genevois, participe à cet engouement. Le programme est construit de manière à alterner les genres, tout en mettant en lumière les artistes locaux, de Thônex, des Trois-Chêne et de Genève. Concerts classiques, de hard rock ou de salsa, pièces de théâtre, représentations

de magie ou spectacles pour enfants, la culture à Thônex s’adresse à tous les publics. Les plus jeunes se montrent d’ailleurs particulièrement enthousiastes à la programmation thônésienne, permettant ainsi de développer ce volet en proposant plusieurs spectacles enfants chaque saison.

Célébrer le passé comme l’avenir

Le 25 novembre 2023 aura lieu à l’Espace culturel du Bois-Des-Arts une soirée anniversaire. La musique du groupe genevois *Full Groove* rythmera la célébration de ces dix ans de culture thônésienne : l’occasion d’annoncer la suite. « Nous pouvons être fiers du chemin parcouru, sourit Bruno da Silva, Conseiller administratif délégué à la culture. Et ce n’est que le début ! Les prochaines années s’annoncent riches, avec notamment une refonte de l’identité visuelle de l’Espace culturel du Bois-Des-Arts, couplée à des ajustements esthétiques de la salle ou encore la venue d’artistes de renommée, pour permettre à l’Espace culturel du Bois-Des-Arts de se positionner comme un lieu de culture à part entière dans le canton. »

Kelly Scherrer

+ d’informations

thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/culture/

■ Des images, des mots et de la musique pour découvrir ou redécouvrir *Casse-Noisette*

La magie de l'hiver s'engouffre dans la salle communale Jean-Jacques Gautier le 30 novembre prochain. L'Ensemble Variante y présente le concert alternatif *Casse-Noisette*.

Découvrir la musique classique

Le concert alternatif est au cœur des créations de l'Ensemble Variante depuis 2008. La musique y prend, comme le nom de la compagnie genevoise le laisse présager, des formes variées. Joués, mais aussi dansés, illustrés ou encore racontés, les morceaux choisis se déploient sous un jour nouveau devant le public. L'objectif de l'Ensemble Variante est ainsi de rendre accessible la musique classique aux spectateurs de tout âge.

Un classique de Noël

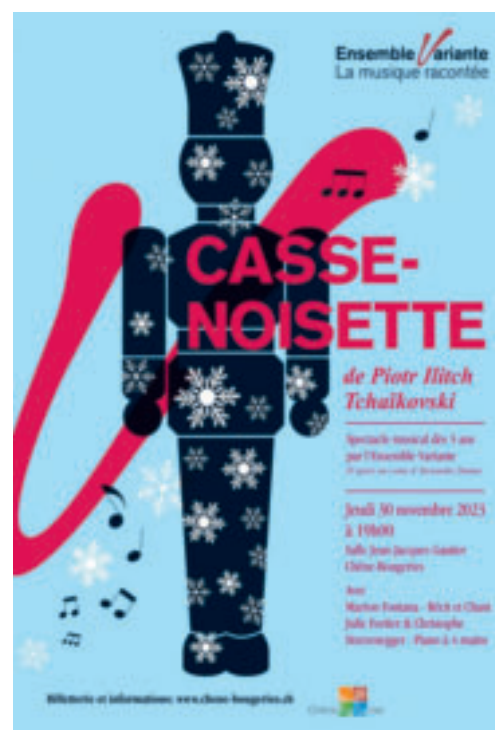
Pour son dernier spectacle, l'Ensemble Variante adapte la musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski à un concert au piano à quatre mains, celles de Christophe Sturzenegger et Julie Fortier. Marion Fontana chante et conte l'histoire du *Casse-Noisette*, en s'inspirant des écrits d'Alexandre Dumas. Aux mots et à la

mélodie s'ajoutent des illustrations, créées par Delphine Jacquot, pour une immersion complète dans le monde féerique du *Casse-Noisette*. Le personnage qui donne son nom à cette histoire est un jouet offert à une fillette par son oncle le jour de Noël. Son frère jaloux brise l'objet, qu'elle répare soigneusement. La nuit venue, le *Casse-Noisette* prend vie et entraîne la fillette dans une aventure où ils affronteront le roi des rongeurs.

K.S.

+ d'informations

Judi 30 novembre à 19h00
Salle communale Jean-Jacques Gautier
Chêne-Bougeries
L'Ensemble Variante: ensemblevariante.ch
Billetterie et informations:
chene-bougeries.ch



■ Semaine Signature au Point Favre

Initiée en 2021 par l'artiste Margaux Monetti, la Semaine Signature vivra sa 6^e édition au Point Favre. Pendant les vacances d'octobre, les petits participants de 8 à 12 ans bénéficieront d'un programme sur mesure pour les initier au monde des arts.



C'est bien connu, on apprend en faisant ! L'idée de la *Semaine Signature* est donc d'immerger les enfants dans les coulisses du Point Favre pour les faire se frotter aux expérimentations d'artistes en résidence. Pour cette session, la lumière est mise sur la discipline du Happening grâce à la participation de la Compagnie du Renard Bleu.

S'initier au Happening à travers les arts visuels et vivants

Pendant la semaine de stage, la danseuse Margaux Monetti travaille de concert avec deux artistes plasticiennes de la compagnie, Cristina Palma et Anaïs Potenza. Les différents ateliers, qui déboucheront sur une présentation aux parents le dernier jour, portent sur la thématique du vivant et de l'inclusion. Les enfants pourront, entre autres, participer à des ateliers corporels, des jeux de rôles, travailler des scénettes sur le harcèlement ou construire des boîtes personnalisées. Cette dernière activité fait directement référence à l'exposition "Elles s'installent", l'une des activités

proposées par le Renard Bleu pendant sa résidence du 16 octobre au 5 novembre 2023.

Le Renard Bleu dynamise le Point Favre

L'exposition, " immersive et intimiste ", est le fruit de la collaboration de huit femmes artistes. Camille Mermet, Pauline Schneeberger, Sophie Zede, Gaëlle Cléménçon, Albertine Mermet, Anaïs Virg, Eva Cavalcante et Valentine Barrault ont eu à disposition un espace d'environ 3m² chacune, une " boîte " qu'elles ont aménagée selon leur imagination et que le spectateur est invité à visiter. L'exposition sera jalonnée d'animations parmi lesquelles un atelier maquillage Drag-queen avec Elyssa Fleur, un concert de jazz et un atelier de self-défense destiné aux femmes et aux personnes trans, intersexes et non-binaires.

Marie-Sophie Péclard

+ d'informations & inscriptions

chenebourg.ch
pointfavre.ch/evenement/elles-sinstallent

Le CSSM, 40 ans en pleine forme !

«*Citius, altius, fortius – Communiter!**», c'est la devise des Jeux olympiques modernes que le Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) pourrait faire sienne. Le premier centre sportif intercommunal du canton est en effet un modèle du genre. Fondé en 1983, il se situe sur territoire thônésien, mais appartient aux trois communes chénoises qui le gèrent en bonne intelligence à travers le Groupement intercommunal du CSSM et ses instances gouvernantes (Conseil intercommunal et Bureau du Conseil). Le 27 août dernier, les Trois-Chêne étaient donc à la fête pour célébrer comme il se doit ce temple du sport genevois et inaugurer le tout nouveau Pavillon des Sports. Récit d'une belle journée.

Photos: R. Lorenzini



Michel Sauthier, directeur du CSSM.



Les lauréats 2022 entourés des autorités officielles.

Une célébration entre les gouttes

Le ciel de plomb qui a prévalu durant toute la journée laissait présager le pire... et pourtant la fête est passée entre les gouttes ! Les efforts des Autorités chénoises et de la direction du CSSM ont été récompensés par la joie des enfants se pressant dans les différents châteaux gonflables ou circulant sur des vélos rigolos autour de l'anneau d'athlétisme. Sous une vaste

tente, de très nombreuses personnalités du monde de la politique, du sport et des associations chénoises et genevoises se sont rassemblées pour assister à la partie officielle donnant le coup d'envoi de cette journée d'anniversaire.

Dans son allocution, le président du Groupement intercommunal et conseiller administratif de Thônex délégué aux sports, M. Marc Kilcher a rappelé la genèse de ce

projet ambitieux : « L'envergure du complexe n'a cessé de croître au fil des ans. L'an 2000 marquait la mise en service de la patinoire – la deuxième sur le territoire genevois après celle des Vernets, puis en 2014, le centre complétait son infrastructure avec la construction d'une halle de curling, destinée à accueillir le prestigieux Curling Club Genève, alors auréolé de bronze aux Championnats du Monde et futur médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de PyeongChang. Sur le plan des aménagements autour du centre, son développement a aussi été rendu possible grâce à la mise en place d'un fitness extérieur puis d'un agospace en 2019, permettant une pratique sportive individuelle ou en équipe en plein air. En parallèle, toutes ces nouveautés se sont accompagnées d'améliorations et de mises à jour des infrastructures pour permettre aux clubs sportifs et aux habitants de pratiquer leur passion dans les meilleures conditions. Football, tennis, basketball, volleyball, beachvolley, arts martiaux, danse, pétanque et j'en passe encore un certain nombre : la variété de sports proposés dans ce lieu est importante ! Sans oublier l'ensemble des infrastructures administratives, dont le tout nouveau Pavillon des Sports [...] qui permet de rassembler sous un même toit et de manière assez





novatrice 6 clubs sportifs! Peu de centres sportifs peuvent se vanter d'avoir de telles infrastructures et d'accueillir autant d'activités sur un seul site ».

Pour la Conseillère d'Etat M^{me} Delphine Bachmann – qui remplaçait M. Thierry Apothéloz retenu par d'autres obligations, « le Centre Sportif Sous-Moulin symbolise cette volonté affichée des communes des Trois-Chêne de mettre un équipement de qualité à disposition de leurs habitants, mais également des Genevois dans leur ensemble », précisant savoir de quoi elle parle, puisque ses enfants fréquentent assidûment les lieux, y pratiquant le foot, le hockey et l'athlétisme. « Le Canton croit dans les valeurs véhiculées par le sport » et d'ajouter que c'est une fierté pour les Trois-Chêne de pouvoir compter sur quatre disciplines sportives qui font actuellement briller Genève: le handball, le volley, le football féminin et le curling.

Trois sportifs méritants

Cette année, trois champions chênois ont été mis à l'honneur par le Conseil intercommunal: Viktoria Benko (gymnastique rythmique, championne de Suisse Juniors Elite P4, membre de Chêne Gymnastique Genève), Louis Mallet (athlétisme, champion de Suisse Elite et champion de Suisse U23, membre du Stade Genève) et Sven Vineis (épée, champion de Suisse U23 et 6^e au Championnat du Monde juniors, membre de la Société d'Escrime de Genève). Lors de la remise des récompenses par MM. Richard Stark et William Locher, membres du Conseil intercommunal, ce dernier a rappelé les fondements du Mérite Sportif chênnois: « Nous sommes fiers de nos athlètes qui s'entraînent avec acharnement, repoussant constamment leurs limites pour atteindre l'excellence. Chacun de leurs succès, qu'il soit grand

ou petit, contribue à l'histoire sportive de nos communes et inspire les générations à venir à poursuivre leurs rêves avec détermination. Cet encouragement au sport est justement le but du Mérite Sportif des Trois-Chêne [...]. Créé en 1989, il a été remis chaque année, à deux exceptions près, à des sportifs de nos trois communes pour leurs performances d'exceptions individuelles ou en équipes ou pour un dévouement particulier en faveur d'un sport. Toutes ces activités contribuent à la promotion du sport dans nos communes et en particulier dans notre magnifique Centre Sportif Sous-Moulin ».

Inauguration du Pavillon des sports

En fin d'après-midi, un autre événement très attendu s'est déroulé de l'autre côté de la route de Sous-Moulin, cette fois-ci sur les terres de Chêne-Bourg: l'inauguration du Pavillon des Sports. C'est aux magistrats des Trois-Chêne délégués aux sports qu'est revenu l'honneur de couper le ruban de ce nouveau bâtiment regroupant désormais les sièges de six clubs



De gauche à droite: MM. Gross, Kilcher et Boesiger, Conseillers administratifs délégués aux Sports.

chênois (CS Chênnois, Servette Chênnois Féminin, Hockey Club Trois-Chêne, Chênnois Genève Handball, Chêne Basket et Chênnois Genève Volleyball). Après l'allocution de M. Jean-Luc Boesiger, Conseiller administratif de Chêne-Bourg délégué aux Sports, plusieurs magistrats et conseillers administratifs chênnois ont endossé maillots, shorts, chaussettes et chaussures de sports pour se muer en joueurs au sein d'une équipe menée par le célèbre coach genevois Michel Pont. Ils ont pu tour à tour affronter une équipe composée d'anciennes gloires du foot chênnois et une autre formée par des responsables des clubs sportifs locaux. Ces matches amicaux ont été placés sous la haute autorité de M. Claude Détruche, ancien maire de Thônex et arbitre international.

Karina Lorenzini

* « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble », devise utilisée depuis 2021.



■ Festival Deschênés à Chêne-Bougeries !

Une fête de la rentrée qui s'inscrit dans la durée ! La 6^e édition du festival s'est déroulée sous un dôme de chaleur, au cœur de la verdure du parc Stagni



Rétrospectives

Sous l'impulsion de Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative en charge des écoles et de la petite enfance, ce festival a débuté en 2016 dans l'idée d'offrir la possibilité aux parents d'inscrire leurs enfants à des activités favorisant le mouvement et la créativité, dans un esprit ludique, récréatif et passionnant, lors de la dernière semaine de vacances. Ce projet se voulait également gratuit dans le but de développer une réelle cohésion



sociale et de privilégier les retrouvailles entre camarades avant la rentrée scolaire. Pour cette édition 2023, la Commune de Chêne-Bourg, co-organisatrice depuis les débuts du projet, a souhaité se retirer de l'organisation afin de se concentrer sur des activités estivales proposées sur son territoire.

Dès lors, l'aventure continue au côté de la Commune de Cologny, associée au festival depuis 2018, avec le soutien de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et leur équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM Chêne&Co), la Maison de Quartier Passage 41 et la Ludothèque de Chêne-Bougeries.

L'édition 2023

Pas moins de 160 enfants ont été accueillis du 14 au 18 août, de 14h à 18h, par des monitrices et moniteurs expérimentés, afin de découvrir les nombreuses activités et animations proposées au fil de la semaine. Au programme, les innombrables jeux encadrés par l'équipe de la Ludothèque de Chêne-Bougeries, des ateliers scientifiques proposés par le Mouvement de la Jeunesse de Suisse romande (MJSR), les casse-têtes de Bernard, un mur de grimpe, un benjee duo (trampoline élastique), un baby-foot humain et un château gonflable comme attractions, mais également la découverte des arts du cirque animée par Cirquenêne, l'initiation à la musique dirigée par l'Orchestre de chambre de

Genève, le parcours des bâtisseurs aventuriers, la création de marionnettes, les défis de la Maison de Quartier Passage 41, une clown contant au rythme de son accordéon, l'initiation au Freestyle Foot par Mathieu, le stand maquillage de Nolween et, pour clôturer chaque fin d'après-midi, de la zumba réunissant l'ensemble des enfants.

Deschênés est un festival intergénérationnel qui ne pourrait se réaliser sans l'investissement et l'enthousiasme du Service de la jeunesse de la commune, la collaboration des jeunes en petit-job œuvrant tous les jours sur site (soutien logistique, confection des goûters, présence sur les stands d'animation, etc.), le travail des monitrices et moniteurs et la présence de Katia en soutien pour l'accompagnement des enfants aux toilettes.

Deschênés compte également sur des partenariats "public-privé" qui s'inscrivent de manière cohérente dans la dynamique d'ouverture et de cohésion sociale propres à son festival.

Les Services industriels de Genève (SIG) et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) à travers son fond "Alimentation & mouvement" ont une fois de plus soutenu financièrement l'événement.

La 6^e édition du festival Deschênés s'est clôturée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, autour d'un apéritif offert aux parents et aux enfants.

■ Les Hirondelles de fenêtre, voisines des habitants du Clos des Ecornaches

A Thônex, le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG) est intervenu pour soutenir la population d'Hirondelles de fenêtre. Cette espèce figure parmi les cinquante prioritaires à protéger en Suisse.

Un espace prisé par les hirondelles

En mai 2022, le Groupe ornithologique du bassin genevois est contacté par une habitante du Clos des Ecornaches, inquiète pour la population locale d'Hirondelles de fenêtre. Le quartier est alors le seul abri de l'espèce localisé à Thônex. D'autres colonies, plus petites, ont ensuite été découvertes dans la commune. Géraldine Gavillet, ornithologue spécialiste des Hirondelles de fenêtre, se rend sur place en juin, accompagnée de l'ornithologue et charpentier Christian Fosserat. Ce dernier prend les mesures nécessaires pour passer à l'action: nettoyer les planches antisalissures déjà installées et rajouter quelques nids artificiels là où les nids naturels sont très endommagés.

Favoriser la cohabitation

Les missions du GOBG sont la protection et le suivi de 17 espèces prioritaires dans le canton. Pose de nichoirs, recensements et création de milieux favorables, il s'agit également de sensibiliser les gens à l'importance de la cohabitation avec ces



©GOBG

Une intervention réussie

Les nids sont mis en place en janvier 2023, avant l'arrivée printanière des oiseaux. Entre la fin du mois de mars et le début du mois d'avril, plusieurs hirondelles vont et viennent déjà. Le 6 juillet, Géraldine Gavillet recense le site. Le constat est réjouissant: les trois nids naturels sont occupés et 21 des 24 nids artificiels abritent des hirondelles. Cet excellent résultat lui donne l'espoir de voir apparaître d'autres nids naturels. Il faut éviter d'installer davantage de nids artificiels, afin que les Hirondelles de fenêtre conservent leur capacité à créer seules leurs nids. La prochaine étape pourrait ainsi être l'aménagement d'espaces de terre nue et humide, qui compose leurs abris.

Kelly Scherrer

+ d'informations

Le GOBG: gobg.ch

Plongée dans les archives

■ L'école Marcellly-Tronchet

L'école Tronchet

La construction de l'école Tronchet remonte à 1911. Un premier projet d'agrandissement est entrepris en 1952, mais ne sera pas achevé pour la rentrée scolaire. Dans les années suivantes, le Département de l'instruction publique demande la création d'une 5^e classe à l'école Tronchet en raison de l'augmentation des logements dans la commune.

Construction de Marcellly

En 1959, les nouveaux logements de la commune amènent plus de 250 enfants à scolariser. C'est le début de la construction d'une école au chemin Tronchet, l'école Marcellly, qui se fera en 2 étapes; une première avec la construction de 8 classes, une salle de rythmique, de travaux manuels, de couture et un appartement pour le concierge, et la seconde étape comprenant 6 classes.

Le groupe scolaire entier appelé Marcellly-Tronchet pourra abriter 500 élèves. Dans les années 1970, les nouvelles constructions se multipliant encore dans cette zone, la commune a le choix entre créer un nouveau groupe scolaire ou agrandir celui existant. La commune va alors acquérir deux parcelles qui permettront l'implantation d'un nouveau bâtiment de 6 classes, inauguré en 1975.

Démolition/reconstruction

Dans les années 1990, c'est d'abord un projet de rénovation qui est proposé, mais le Conseil municipal le refuse en raison de son coût. Ce sera donc le projet de destruction, puis reconstruction qui sera retenu au début des années 2000.

©Archives de la Ville de Thônex, photographie 4.8



L'école Tronchet avant les transformations, 1952.

Sybille Eyer Degennes

Sources :

- Les procès-verbaux du Conseil municipal et du Conseil administratif, cote Archives de la ville de Thônex, 3.1.2 à 3.1.11 et 4.1.1 à 4.1.20
- Photographie numérisée de M. J.-P. Chenu



SOIRÉE SPÉCIALE
10 ans de la culture

Full Groove

as good as it grooves



20 h
Caisse à 19 h

Soul & Funk
Samedi 25 novembre 2023



**ESPACE CULTUREL
DU BOIS-DES-ARTS**

62, chemin du Bois-Des-Arts

www.thonex.ch/billetterie



Bus 32 - arrêt mairie de Thonex
Tram 12 et 17 - arrêt Graveson
Bus 5 et 25 - arrêt Thonex-Vallard Douane



Mairie de Thonex - P+R Sous Moulin